



Original Paper

<http://indexmedicus.afro.who.int>

Inventaires préliminaires des oiseaux de la forêt des marais Tanoé-Ehy en Côte d'Ivoire

Dibié Bernard AHON^{1*}, Wadja Mathieu EGNANKOU², Koffi Roger KOUADIO³ et Odé Marie Louise KOUAME²

¹ *Unité Pédagogique et de Recherche de Biologie et Physiologie Animale, URES Daloa, BP 150 Daloa, Côte d'Ivoire.*

² *Laboratoire de Botanique, UFR Biosciences, Université de Cocody Abidjan, 22 BP 582 Abidjan 22, Côte d'Ivoire.*

³ *Laboratoire de Zoologie et Biologie Animale, UFR Biosciences, Université de Cocody, Abidjan, 22 BP 582 Abidjan 22, Côte d'Ivoire.*

*Auteur correspondant, E-mail: bahon2002@yahoo.fr; bdibie2@yahoo.fr;
Tel. : + 225 07 52 34 39 /+225 03 37 39 14

RESUME

L'avifaune de la forêt des marais Tanoé-Ehy (FMTE) était jusqu'alors méconnue des ornithologues. Des inventaires préliminaires des oiseaux de ce site ont été réalisés en mai/juin 2008 (saison pluvieuse) et mars 2010 (saison sèche) afin de dresser la liste des espèces d'oiseaux existantes, d'identifier les espèces rares ou en voie de disparition et de déterminer les flux migratoires des principales espèces. Différentes méthodes dont l'observation des oiseaux par une marche lente le long des pistes et sentiers existants dans la forêt, la progression lente à bord d'une pirogue, l'observation des oiseaux à partir d'un point fixe (à haute altitude) de la forêt, les techniques de repasse de vocalisation à partir des stations d'écoute et de captures au filet japonais, ont été mises en œuvre dans différents habitats. Au total, 274 espèces d'oiseaux de 58 familles ont été recensées. Douze de ces espèces sont incluses dans la liste des espèces dont la protection est d'intérêt mondial et sept d'entre elles ont été identifiées comme espèces à répartition restreinte. La découverte de la Chouette-pêcheuse de Bouvier *Scotopelia bouvieri* (nouvelle espèce pour la Côte d'Ivoire) est l'un des résultats les plus intéressants de cette étude. Il est probable que la liste des espèces s'allonge lorsque l'étude de la forêt sera complète.

© 2012 International Formulae Group. All rights reserved

Mots clés: Inventaires, oiseaux, Forêt marais Tanoé-Ehy, Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

L'écosystème forestier de la Haute Guinée de l'Afrique de l'Ouest représente l'un des points les plus importants de la biodiversité au monde (Meyers et al., 2000) et une haute priorité pour sa conservation. Les oiseaux occupent une place importante au sein

de cette biodiversité forestière (Bennun et al., 2004). Ils contribuent activement au fonctionnement des écosystèmes (pollinisation, dissémination des graines, etc.). De par leur visibilité, l'étendue et la diversité de leurs habitats, de même que de par leur rôle écologique, ils sont d'importants indicateurs

© 2012 International Formulae Group. All rights reserved
DOI : <http://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v6i6.14>

de la santé des écosystèmes (Demey et Rainey, 2005). Ils sont ainsi utilisés pour le suivi des changements écologiques (Furness et Greenwood, 1993) ou pour l'évaluation de l'importance de la diversité biologique (Thirgood et Heath, 1994 ; Stattersfield et al., 1998). Leur taxinomie et leur répartition géographique mondiale sont relativement bien documentées en comparaison à d'autres taxons (Icbp, 1992), ce qui facilite leur identification et permet l'analyse rapide des résultats d'une étude ornithologique. Le statut de conservation de la plupart des espèces ayant été assez bien évalué, les résultats et conclusions d'une telle étude peuvent être évalués et mis à exécution de façon positive.

Située dans une zone de grande importance pour la conservation de la biodiversité, la Forêt des Marais Tanoé-Ehy (FMTE) a été identifiée comme étant d'une importance exceptionnelle parmi les aires prioritaires de conservation régionale pour la forêt de Haute Guinée et d'une haute importance pour la conservation des mammifères et des oiseaux (Conservation International, 2001). Ce site représente le dernier refuge viable pour bon nombre de représentants de la faune originelle du sud-est de la Côte-d'Ivoire (Béné et al., 2012).

Malgré cette importance capitale, la FMTE n'a fait l'objet d'aucune étude ornithologique avant la présente étude. Pour pallier à ce manque de connaissances, nous avons effectué des inventaires de la faune aviaire dudit site en 16 jours de travail sur le terrain dont 5 jours en saison pluvieuse (du 27 mai 2008 au 01 juin 2008) et 11 jours en saison sèche (du 18 au 28 mars 2010).

Les présents inventaires préliminaires se proposent donc d'approfondir les connaissances sur la faune aviaire de la FMTE en vue d'évaluer un peu plus, la valeur de conservation de cette forêt. Les principaux objectifs de cette étude sont; (i) évaluer la diversité et l'abondance de la faune aviaire de la FMTE ; (ii) dresser la liste des espèces d'oiseaux existantes en identifiant les espèces rares ou en voie de disparition ; (iii) identifier les espèces endémiques, à répartition restreinte et/ou appartenant à un biome

particulier et enfin; (iv) déterminer les flux migratoires et indiquer si la FMTE peut être qualifiée comme Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) selon les critères définis par Fishpool et Evans (2001).

MATERIEL ET METHODES

Description du site

La FMTE est située au sud-est de la Côte-d'Ivoire entre la lagune Ehy (à l'ouest) et le fleuve Tanoé (au sud et à l'est) (Figure 1). Elle est située dans le Département de Tiapoum et dans les Sous-préfectures de Noé et Nouamou. Seul bloc de forêt encore relativement intact dans la région du sud-est de la Côte d'Ivoire, la FMTE est localisée entre 5° 05' et 5° 15' de latitude nord et 2° 45' et 5° 53' de longitude ouest (Adou, 2007). Les précipitations moyennes annuelles sont de 1500 mm et les températures oscillent annuellement entre 22 °C et 30 °C (Adou, 2007).

La FMTE est recouverte d'une végétation de forêt sempervirente marécageuse sur sol hydromorphe (Adou, 2007) au niveau du littoral de la Côte d'Ivoire. Le groupement caractéristique de cette forêt est le groupement à *Mitragyna ciliata* et *Symphonia globulifera*. A l'image des « Hotspots » de la Haute Guinée, la flore de la FMTE est très diversifiée avec une richesse remarquable. Sa faune simienne est également riche et exceptionnelle. On y rencontre des singes rares et menacés d'extinction tels que *Ptilocolobus badius waldroneae*, *Colobus vellerosus*, *Cercopithecus diana roloway*, *Procolobus verus*, *Cercopithecus campbelli lowei*, *Cercopithecus petaurista petaurista*, *Cercocebus atys lunulatus* et *Pan troglodytes* (Béné et al., 2012).

Recueil des données sur les oiseaux

La principale méthode utilisée pendant cette étude a consisté en l'observation des oiseaux en marchant lentement (0,5 km/h au maximum) le long des pistes et des sentiers existants dans les différents habitats. Des notes ont été prises sur les observations

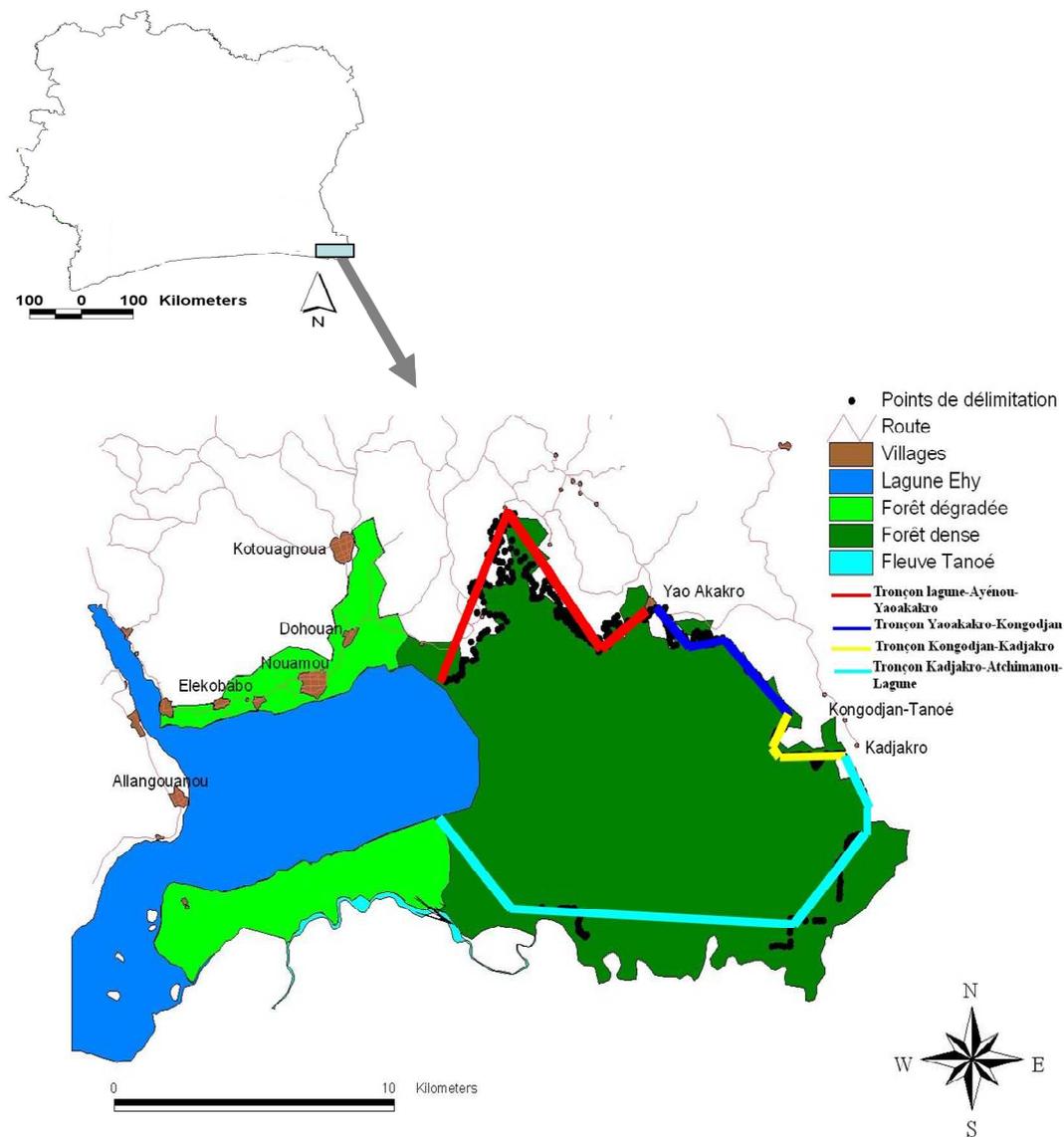


Figure 1: Localisation de la forêt des marais Tanoé-Ehy au sud-est de la Côte d'Ivoire.

visuelles et les émissions vocales des oiseaux. L'enregistreur de son (le dictaphone) a été utilisé, soit pour enregistrer les chants et cris des oiseaux inconnus qui ont été identifiés plus tard au Laboratoire grâce aux CD-ROM de Claude CHAPPUIS (Chappuis, 2000), soit jouer en *play-back* (repassage de vocalisation) afin de permettre aux espèces éloignées de s'approcher de nous pour leur meilleure observation et identification. Le travail sur le

terrain était effectué généralement de 06 h 30 à 11 h 00 et de 15 h à 18 H 00. Six sorties nocturnes ont été effectuées (en zones de forêt) afin de collecter des données sur les hiboux et les engoulevents, et d'enregistrer leurs vocalisations. Sur ces six sorties nocturnes, trois ont été effectuées de 19 h 00 à 23 h 00 et trois autres, de 04 h à 06 h 00 du matin. Des captures aux filets japonais ont été faites pendant la journée (de 07 h à 18 h) et la

de nuit (de 19 h à 23 h) à trois reprises dans trois différents secteurs de la FMTE, soit une durée totale de capture de 45 heures. L'un des deux filets était à chaque fois placé en zone de forêt en bon état de conservation et l'autre, dans une parcelle de jachère à la limite forêt/jachère. Ces deux filets japonais avaient une longueur de 12 m chacun (soit 24 m linéaires de filets placés dans chaque secteur). L'objectif principal de ces captures était d'obtenir des données sur des espèces discrètes et silencieuses qui peuvent facilement passer inaperçues lors des observations visuelles ou auditives. Une demi-journée a été consacrée à une observation le long de la rivière « Douhognan » par une progression lente à bord d'une pirogue à partir du point de coordonnées géo-référentiels 0520126 N/0573475 O (point de départ) jusqu'à celui de 0523170 N / 057554 O (point d'arrivée). Des observations à partir d'un point fixe à haute altitude « la plate-forme (0519215 N / 0574988 O) » ont été faites afin d'observer les éventuelles espèces d'oiseaux notamment les rapaces qui pourraient utiliser ce beau site comme voie migratoire.

Chaque jour, une liste exhaustive des espèces observées a été établie. Le nombre d'individus ou de groupes a été noté. Ceci nous a permis de produire l'indice d'abondance basé sur le taux de rencontre (nombre de jours pendant lesquels l'espèce fut notée et nombre d'individus et de groupes concernés). La nomenclature suit celle de Borrow et Demey (2001) et les catégories d'abondance utilisées sont celles de Demey et Rainey (2005).

RESULTATS

Toutes méthodes confondues et sur l'ensemble des deux visites (saison pluvieuse et saison sèche), 274 espèces d'oiseaux (dont une nouvelle mention pour la Côte d'Ivoire: la Chouette-pêcheuse de Bouvier *Scotopelia bouvieri*) de 58 familles ont été recensées (Tableau 1). La Figure 2 présente les photos

de quelques espèces d'oiseaux observées dans la FMTE.

Le peuplement d'oiseaux de la zone d'étude est caractérisé par 38% d'espèces communes, 33% d'espèces assez communes, 23% d'espèces peu communes et 6% d'espèces rares. Douze espèces recensées, bénéficient d'une protection d'intérêt mondial (BirdLife International, 2010). Il s'agit d'une espèce en danger (EN) : la Chouette-pêcheuse rousse *Scotopelia ussheri*; de quatre espèces vulnérables (VU) : le Circaète de Baudouin *Circaetus baudouini*, l'Echenilleur à barbillons *Lobotus lobatus*, le Bulbul à tache jaune *Criniger olivaceus*, le Bulbul à queue verte *Bleda eximius*; de six espèces quasi-menacées (NT) : le Busard pâle *Circus macrourus*, le Perroquet jacko *Psittacus erithacus*, le Calao à casque jaune *Ceratogymna elata*, le Bathmocerque à capuchon *Bathmocercus cerviniventris*, l'Akalat à ailes rousses *Illadopsis rufescens*, le Choucador à queue bronzée *Lamprotornis cupreocauda* et d'une espèce insuffisamment documentée (DD) : l'Indicateur d'Eisentraut *Melignomon Eisentrauti*.

A partir des statuts biogéographiques des différentes espèces définies dans la liste des espèces, il ressort que 17,51% des espèces recensées sont migratrices dont 9,12% d'espèces migratrices Paléarctiques et 8,39% d'espèces migratrices Intra- africain.

Parmi les espèces recensées, huit sont à répartition restreinte, c'est-à-dire, des espèces d'oiseaux terrestres dont l'aire de reproduction est inférieure à 50 000 km² qui composent la Zone d'Endémisme d'Oiseaux des forêts de Haute Guinée. Quinze espèces inventoriées sont endémiques à l'Afrique de l'Ouest.

Quant aux biomes, il a été observé 110 espèces d'oiseaux du biome des forêts Guinéo-Congolaises et quatre espèces de la savane soudano-guinéenne connues en Côte d'Ivoire.

Tableau 1: Liste des espèces d'oiseaux identifiées dans la forêt des marais Tanoé-Ehy.

Nom scientifique	Nom en Français	Obs.	Ab.	Cons.	Migr.	Endém.	Biome
Phalacrocoracidae							
<i>Phalacrocorax africanus</i>	Cormoran africain	V	F	LC	R		
Anhingidae							
<i>Anhinga rufa</i>	Anhinga d'Afrique	V	F	LC	R		
Ardeidae							
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	V	F	LC	R		
<i>Ixobrychus sturmi</i>	Blongios de Sturm	V	F	LC	P		
<i>Tigriornis leucolopha</i>	Onoré à huppe blanche	VP	F	LC	R		GC
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	V	F	LC	R		
<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	V	F	LC	R/P		
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-bœufs	VP	F	LC	R/M		
<i>Butorides striata</i>	Héron strié	VP	F	LC	R		
<i>Egretta ardesiaca</i>	Aigrette ardoisée		F	LC	R		
<i>Egretta gularis</i>	Aigrette à gorge blanche	V	U	LC	R		
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	V	U	LC	R		
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	V	U	LC	R/P		
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	V	U	LC	R/P		
Ciconiidae							
<i>Ciconia abdimii</i>	Cigogne d'Abdim	V	F	LC	M		
<i>Ciconia episcopus</i>	Cigogne épiscopale	V	F	LC	R		
Threskiornithidae							
<i>Bostrychia hagedash</i>	Ibis hagedash	V	U	LC	R		
Anatidae							
<i>Dendrocygna viduata</i>	Dendrocygne veuf	VP	F	LC	R		
<i>Pteronetta hartlaubii</i>	Canard de Hartlaub	V	C	LC	R		GC
<i>Nettapus auritus</i>	Anserelle naine	V	F	LC	R		
Pandionidae							
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	VA	U	LC	P		
Accipitridae							
<i>Aviceda cuculoides</i>	Baza coucou	V	U	LC	R		
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	V	U	LC	P		
<i>Macheiramphus alcinus</i>	Milan des chauves-souris	V	F	LC	R		
<i>Elanus caeruleus</i>	Elanion blanc	V	U	LC	R		
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	VAP	C	LC	M		
<i>Haliaeetus vocifer</i>	Pygargue vocifer	V	Ra	LC	R		
<i>Gypohierax angolensis</i>	Palmiste africain	VA	F	LC	R		
<i>Circaetus beaudouini</i>	Circaète de Beaudouin	V	Ra	VU	R		
<i>Dryotriorchis spectabilis</i>	Serpentaire du Congo	V	U	LC	R		GC
<i>Polyboroides typus</i>	Gymnogène d'Afrique	VAP	F	LC	R		
<i>Circus macrourus</i>	Busard pâle	V	Ra	NT	P		
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	V	U	LC	P		
<i>Accipiter tachiro</i>	Autour tachiro	V	F	LC	R		
<i>Accipiter badius</i>	Epervier shikra	VA	F	LC	R		
<i>Accipiter erythropus</i>	Epervier de Hartlaub	V	U	LC	R		GC
<i>Accipiter melanoleucus</i>	Autour noir	V	F	LC	R		
<i>Urotriorchis macrourus</i>	Autour à longue queue	V	Ra	LC	R		GC
<i>Kaupifalco monogrammicus</i>	Autour unibande	VAP	C	LC	R		
<i>Buteo auguralis</i>	Buse d'Afrique	V	F	LC	R/M		
<i>Spizaetus africanus</i>	Aigle de Cassin	V	Ra	LC	R		GC
Falconidae							
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	V	Ra	LC	R/P		

<i>Falco ardosiaceus</i>	Faucon ardoisé	V	F	LC	R	
<i>Falco cuvierii</i>	Faucon de Cuvier	V	F	LC	R	
<i>Falco biarmicus</i>	Faucon lanier	V	F	LC	R	
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	VP	U	LC	R/P	
Phasianidae						
<i>Francolinus lathamii</i>	Francolin de Latham	V	U	LC	R	GC
<i>Francolinus achantensis</i>	Francolin d'Ahanta	VA	U	LC	R	GC
<i>Francolinus bicalcaratus</i>	Francolin à double éperon	V	U	LC	R	
Numididae						
<i>Guttera pucherani</i>	Pintade huppée	VA	U	LC	R	
Rallidae						
<i>Himantornis haematopus</i>	Râle à pieds rouges	AE	C	LC	R	GC
<i>Sarothrura pulchra</i>	Râle perlé	A	U	LC	R	GC
<i>Amaurornis flavirostra</i>	Râle à bec jaune	V	F	LC	R	
Helionithidae						
<i>Podica senegalensis</i>	Grébifoulque d'Afrique	V	U	LC	R	
Jacaniidae						
<i>Actophilornis africanus</i>	Jacana à poitrine dorée	V	F	LC	R	
<i>Microparra capensis</i>	Jacana nain	V	F	LC	M	
Burhinidae						
<i>Burhinus senegalensis</i>	Oedicnème du Sénégal	V	U	LC	R	
<i>Burhinus vermiculatus</i>	Oedicnème vermiculé	V	U	LC	R	
Charadriidae						
<i>Pluvialis fulva</i>	Pluvier fauve	V	U	LC	O	
<i>Vanellus albiceps</i>	Vanneau à tête blanche	V	F	LC	R	
<i>Vanellus spinosus</i>	Vanneau à éperons	V	F	LC	M	
Scolopacidae						
<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	V	F	LC	P	
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	V	U	LC	P	
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier cul-blanc	V	U	LC	P	
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	V	C	LC	P	
Sternidae						
<i>Sterna maxima</i>	Sterne royale	V	U	LC	R/M	
<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall	V	U	LC	P	
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	V	F	LC	P	
Columbidae						
<i>Treron calvus</i>	Colombar à front nu	VAE	C	LC	R	
<i>Turtur brehmeri</i>	Tourtelette demoiselle	A	C	LC	R	GC
<i>Turtur tympanistria</i>	Tourtelette tambourette	VAE	C	LC	R	
<i>Turtur afer</i>	Tourtelette améthystine	VA	C	LC	R	
<i>Columba iriditorques</i>	Pigeon à nuque bronzée	A	U	LC	R	GC
<i>Columba unicincta</i>	Pigeon gris	A	Ra	LC	R	GC
<i>Streptopelia semitorquata</i>	Tourterelle à collier	VAE	C	LC	R	
<i>Streptopelia senegalensis</i>	Tourterelle maillée	VAP	C	LC	R	
Psittacidae						
<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet jaco	VA	C	NT	R	GC
<i>Poicephalus gulielmi</i>	Perroquet à calotte rouge	V	F	LC	R	
Musophagidae						
<i>Corythaeola cristata</i>	Touraco géant	VA	U	LC	R	
<i>Tauraco persa</i>	Touraco vert	V	C	LC	R	GC
<i>Tauraco macrorhynchus</i>	Touraco à gros bec	VAE	C	LC	R	GC
<i>Crinifer piscator</i>	Touraco gris	VAP	U	LC	R	
Cuculidae						
<i>Oxylophus jacobinus</i>	Coucou jacobin	A	U	LC	M	

<i>Oxylophus levaillantii</i>	Coucou de Levaillant	VAE	F	LC	M	
<i>Pachycoccyx audeberti</i>	Coucou d'Audebert	V	Ra	LC	M	
<i>Cuculus solitarius</i>	Coucou solitaire	VAE	F	LC	M	
<i>Cuculus clamosus</i>	Coucou criard	A	F	LC	M	
<i>Cuculus gularis</i>	Coucou africain	V	U	LC	M	
<i>Cercococcyx mechowii</i>	Coucou de Mechow	VA	U	LC	R	GC
<i>Cercococcyx olivinus</i>	Coucou olivâtre	VA	F	LC	R	GC
<i>Chrysococcyx cupreus</i>	Coucou foliotocol	VAE	C	LC	R	
<i>Chrysococcyx klaas</i>	Coucou de Klaas	VAE	C	LC	R/M	
<i>Chrysococcyx caprius</i>	Coucou didric	VAE	F	LC	R/M	
<i>Ceuthmochares aereus</i>	Malcoha à bec jaune	VAE	F	LC	R	
<i>Centropus leucogaster</i>	Coucal à ventre blanc	VAP	C	LC	R	GC
<i>Centropus grillii</i>	Coucal de Grill	V	U	LC	M/R	
<i>Centropus senegalensis</i>	Coucal de Sénégal	VAE	C	LC	R	
Tytonidae						
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	VAP	F	LC	R	
Strigidae						
<i>Otus icterorhynchus</i>	Petit-duc à bec jaune	V	U	LC	R	GC
<i>Ptilopsis leucotis</i>	Petit-duc à face blanche	V	Ra	LC	R	
<i>Bubo poensis</i>	Grand-duc à aigrettes	VA	C	LC	R	GC
<i>Bubo leucostictus</i>	Grand-duc tacheté	A	F	LC	R	GC
<i>Scotopelia peli</i>	Chouette-pêcheuse de Pel	A	Ra	LC	R	
<i>Scotopelia ussheri</i>	Chouette-pêcheuse rousse	A	U	EN	R	AO GC
<i>Scotopelia bouvieri</i>	Chouette-pêcheuse de Bouvier	AE	U	LC	R	
<i>Glaucidium tephronotum</i>	Chevêchette à pieds jaunes	A	U	LC	R	GC
<i>Strix woodfordii</i>	Chouette africaine	VAE	C	LC	R	
Caprimulgidae						
<i>Veles binotatus</i>	Engoulevent à deux taches	VA	U	LC	R	GC
<i>Caprimulgus climacurus</i>	Engoulevent à longue queue	VA	C	LC	R/M	
Apodidae						
<i>Rhaphidura sabini</i>	Martinet de Sabine	V	C	LC	R	GC
<i>Telacanthura melanopygia</i>	Martinet de Chapin	V	C	LC	R	GC
<i>Telacanthura ussheri</i>	Martinet d'Ussher	V	C	LC	R	
<i>Cypsiurus parvus</i>	Martinet des palmiers	V	C	LC	R	
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	V	C	LC	P	
<i>Apus affinis</i>	Martinet des maisons	V	C	LC	R	
Trogonidae						
<i>Apaloderma narina</i>	Trogon narina	VA	U	LC	R	
Alcedinidae						
<i>Halcyon leucocephala</i>	Martin-chasseur à tête grise	V	U	LC	M	
<i>Halcyon malimbica</i>	Martin-chasseur à poitrine bleue	V	U	LC	R	
<i>Halcyon senegalensis</i>	Martin-chasseur du Sénégal	VAP	C	LC	R	
<i>Ceyx lecontei</i>	Martin-pêcheur à tête rousse	V	U	LC	R	GC
<i>Ceyx pictus</i>	Martin-pêcheur pygmée	V	C	LC	R	
<i>Alcedo leucogaster</i>	Martin-pêcheur à vent blanc	VPJ	F	LC	R	GC
<i>Alcedo cristata</i>	Martin-pêcheur huppé	V	U	LC	R	
<i>Ceryle rudis</i>	Martin-pêcheur pie	VP	F	LC	R	
Meropidae						
<i>Merops gularis</i>	Guêpier noir	V	C	LC	R	GC
<i>Merops pusillus</i>	Guêpier nain	V	C	LC	R	
<i>Merops albicollis</i>	Guêpier à gorge blanche	V	C	LC	M	
Coraciidae						
<i>Coracias cyanogaster</i>	Rollier à ventre bleu	V	Ra	LC	R	SG
<i>Coracias abyssinicus</i>	Rollier d'Abyssinie	V	U	LC	M	

<i>Eurystomus gularis</i>	Rolle à gorge bleue	V	F	LC	R		GC
<i>Eurystomus glaucurus</i>	Rolle violet	V	C	LC	R/M		
Phoeniculidae							
<i>Rhinopomastus aterrimus</i>	Irrisor noir	V	F	LC	R		
Bucerotidae							
<i>Tropicranus albocristatus</i>	Calao à huppe blanche	VAP	C	LC	R		GC
<i>Tockus fasciatus</i>	Calao longibande	VAP	C	LC	R		GC
<i>Bycanistes fistulator</i>	Calao siffleur	VAP	C	LC	R		GC
<i>Ceratogymna atrata</i>	Calao à casque noir	V	U	LC	R		GC
<i>Ceratogymna elata</i>	Calao à casque jaune	A	U	NT	R	AO	GC
Capitonidae							
<i>Gymnobucco peli</i>	Barbican à narines emplumées	A	F	LC	R		GC
<i>Gymnobucco calvus</i>	Barbican chauve	A	C	LC	R		GC
<i>Pogoniulus scolopaceus</i>	Barbion grivelé	A	C	LC	R		GC
<i>Pogoniulus atroflavus</i>	Barbion à croupion rouge	A	C	LC	R		GC
<i>Pogoniulus subsulphureus</i>	Barbion à gorge jaune	VA	C	LC	R		GC
<i>Pogoniulus bilineatus</i>	Barbion à croupion jaune	VA	U	LC	R		GC
<i>Buccanodon duchaillui</i>	Barbican à taches jaunes	A	F	LC	R		GC
<i>Tricholaema hirsuta</i>	Barbican hérissé	A	F	LC	R		GC
<i>Lybius vieilloti</i>	Barbican de Vieillot	V	Ra	LC	R		GC
<i>Trachylaemus purpuratus</i>	Barbican pourpré	A	F	LC	R		GC
Indicatoridae							
<i>Prodotiscus insignis</i>	Indicateur pygmée	V	U	LC	R		GC
<i>Melignomon eisentrauti</i>	Indicateur d'Eisentraut	V	U	DD	R	AO	GC
<i>Indicator maculatus</i>	Indicateur tacheté	V	U	LC	R		GC
Picidae							
<i>Campethera maculosa</i>	Pic barré	V	U	LC	R		GC
<i>Campethera nivosa</i>	Pic tacheté	V	F	LC	R		GC
<i>Dendropicops gabonensis</i>	Pic du Gabon	V	C	LC	R		GC
<i>Dendropicops pyrrhogaster</i>	Pic à ventre de feu	VA	C	LC	R		GC
Eurylaimidae							
<i>Smithornis rufolateralis</i>	Eurylaime à flancs roux	V	Ra	LC	R		GC
Hirundinidae							
<i>Hirundo senegalensis</i>	Hirondelle des mosquées	V	F	LC	R		
<i>Hirundo abyssinica</i>	Hirondelle striée	V	C	LC	R		
<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	V	C	LC	R		
<i>Hirundo nigrita</i>	Hirondelle à bavette	V	C	LC	R		GC
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	V	C	LC	P		
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	V	F	LC	P		
Motacillidae							
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	V	U	LC	P		
<i>Motacilla aguimp</i>	Bergeronnette pie	V	F	LC	R		
<i>Anthus leucophrys</i>	Pipit à dos uni	VP	C	LC	R		
Campephagidae							
<i>Lobotus lobatus</i>	Echenilleur à barbillons	V	Ra	LC	R	AO	GC
Pycnonotidae							
<i>Andropadus virens</i>	Bulbul verdâtre	VAJ	C	LC	R		
<i>Andropadus gracilis</i>	Bulbul gracile	V	C	LC	R		GC
<i>Andropadus ansorgei</i>	Bulbul d'Ansorge	V	F	LC	R		GC
<i>Andropadus curvirostris</i>	Bulbul curvirostre	V	Ra	LC	R		GC
<i>Andropadus gracilirostris</i>	Bulbul à bec grêle	V	C	LC	R		
<i>Andropadus latirostris</i>	Bulbul à moustaches jaunes	VAJ	C	LC	R		
<i>Baeopogon indicator</i>	Bulbul à queue blanche	V	F	LC	R		GC
<i>Ixonotus guttatus</i>	Bulbul tacheté	V	U	LC	R		GC
<i>Chlorocichla simplex</i>	Bulbul modeste	V	U	LC	R		GC

<i>Thescelocichla leucopleura</i>	Bulbul des raphias	VA	C	LC	R		GC
<i>Pyrrhurus scandens</i>	Bulbul à queue rousse	V	F	LC	R		GC
<i>Phyllastrephus icterinus</i>	Bulbul icterin	V	F	LC	R		GC
<i>Bleda syndactylus</i>	Bulbul moustac	VA	C	LC	R		GC
<i>Bleda eximius</i>	Bulbul à queue verte	VA	C	VU	R	AO	GC
<i>Bleda canicapillus</i>	Bulbul fourmilier	VA	C	LC	R		GC
<i>Criniger calurus</i>	Bulbul à barbe blanche	V	U	LC	R		GC
<i>Criniger olivaceus</i>	Bulbul à barbe jaune	V	F	VU	R	AO	GC
<i>Pycnonotus barbatus</i>	Bulbul des jardins	VAP	C	LC	R		
<i>Nicator chloris</i>	Bulbul nicator	AE	C	LC	R		GC
Turdidae							
<i>Stiphornis erythrorhax</i>	Rougegorge de forêt	V	F	LC	R		GC
<i>Alethe diademata</i>	Alèthe à huppe rousse	VA	C	LC	R		GC
<i>Neocossyphus poensis</i>	Néocossyphé à queue blanche	V	F	LC	R		GC
<i>Stizorhina finschi</i>	Stizorhin de Finsch	A	U	LC	R		
Sylviidae							
<i>Bathmocercus cerviniventris</i>	Bathmocerque à capuchon	V	F	NT	R	AO	GC
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	V	C	LC	P		
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvate	V	C	LC	P		
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	V	C	LC	P		
<i>Cisticola lateralis</i>	Cisticole siffleuse	V	C	LC	R		
<i>Cisticola galactotes</i>	Cisticole roussâtre	V	C	LC	R		
<i>Cisticola brachypterus</i>	Cisticole à ailes courtes	V	F	LC	R		
<i>Prinia subflava</i>	Prinia modeste	V	C	LC	R		
<i>Apalis nigriceps</i>	Apalis à calotte noire	V	U	LC	R		
<i>Apalis sharpii</i>	Apalis de Sharpe	VA	C	LC	R	AO	GC
<i>Camaroptera brachyura</i>	Camaroptère à tête grise	VA	C	LC	R		
<i>Camaroptera supercilialis</i>	Camaroptère à sourcils jaunes	V	F	LC	R		GC
<i>Camaroptera chloronota</i>	Camaroptère à dos vert	V	F	LC	R		GC
<i>Sylvietta virens</i>	Crombec vert	VA	C	LC	R		GC
<i>Hypergerus atriceps</i>	Noircap loriot	V	U	LC	R	AO	SG
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	V	C	LC	P		
<i>Hyliota violacea</i>	Hyliote à dos violet	V	C	LC	R		GC
<i>Hylia prasina</i>	Hylia verte	VAJ	C	LC	R		GC
Muscicapidae							
<i>Fraseria ocreata</i>	Gobemouche forestier	V	F	LC	R		GC
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	V	C	LC	R		
<i>Muscicapa caerulescens</i>	Gobemouche à lunettes	V	C	LC	R		
<i>Muscicapa cassini</i>	Gobemouche de Cassin	V	C	LC	R		GC
<i>Muscicapa olivascens</i>	Gobemouche olivâtre	V	F	LC	R		GC
<i>Muscicapa comitata</i>	Gobemouche ardoisé	V	C	LC	R		GC
<i>Muscicapa ussheri</i>	Gobemouche d'Ussher	V	C	LC	R	AO	GC
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	V	C	LC	P		
Monarchidae							
<i>Terpsiphone viridis</i>	Tchitrec d'Afrique	V	F	LC	R/M		
<i>Terpsiphone rufiventer</i>	Tchitrec à ventre roux	VA	C	LC	R		GC
Platysteiridae							
<i>Dyaphorophya castanea</i>	Pririt châtain	V	C	LC	R		GC
<i>Dyaphorophya concreta</i>	Pririt à ventre doré	V	C	LC	R		
<i>Platysteira cyanea</i>	Pririt à collier	V	C	LC	R		
Timaliidae							
<i>Illadopsis fulvescens</i>	Akalat brun	V	C	LC	R		GC
<i>Illadopsis rufescens</i>	Akalat à ailes rousses	V	U	NT	R	AO	GC
Nectariniidae							
<i>Anthreptes gabonicus</i>	Souimanga brun	V	F	LC	R		GC

<i>Anthreptes rectirostris</i>	Souimanga à bec droit	V	C	LC	R		GC
<i>Deleornis fraseri</i>	Souimanga de Fraser	V	C	LC	R		GC
<i>Anabathmis reichenbachii</i>	Souimanga de Reichenbach	VAJ	C	LC	R		GC
<i>Cyanomitra verticalis</i>	Souimanga à tête verte	V	F	LC	R		
<i>Cyanomitra obscura</i>	Souimanga olivâtre	VJ	C	LC	R		
<i>Chalcomitra adelberti</i>	Souimanga à gorge rousse	V	C	LC	R	AO	GC
<i>Chalcomitra fuliginosa</i>	Souimanga carmelite	V	F	LC	R		GC
<i>Hedydipna collaris</i>	Souimanga à collier	VA	C	LC	R		
<i>Cinnyris chloropygius</i>	Souimanga à ventre olive	V	C	LC	R		
<i>Cinnyris johannae</i>	Souimanga de Johanna	V	F	LC	R		GC
<i>Cinnyris superbus</i>	Souimanga superbe	V	C	LC	R		GC
<i>Cinnyris coccinigastrus</i>	Souimanga éclatant	VJ	U	LC	R		SG
<i>Cinnyris cupreus</i>	Souimanga cuivré	V	F	LC	R		
Laniidae							
<i>Lanius collaris</i>	Pie-grièche fiscale	V	F	LC	R		
Malaconotidae							
<i>Tchagra australis</i>	Tchagra à tête brune	V	F	LC	R		
<i>Tchagra senegalus</i>	Tchagra à tête noire	VA	C	LC	R		
<i>Laniarius leucorhynchus</i>	Gonolek fuligineux	VA	U	LC	R		
<i>Laniarius barbarus</i>	Gonolek de Barbarie	VA	Ra	LC	R	AO	
Prionopidae							
<i>Prionops caniceps</i>	Bagadais à bec rouge	V	F	LC	R		
Oriolidae							
<i>Oriolus nigripennis</i>	Loriot à ailes noires	V	C	LC	R		GC
<i>Oriolus brachyrhynchus</i>	Loriot à tête noire	VA	C	LC	R		GC
Dicruridae							
<i>Dicrurus atripennis</i>	Drongo de forêt	V	F	LC	R		GC
<i>Dicrurus modestus</i>	Drongo modeste	V	F	LC	R		
Corvidae							
<i>Corvus albus</i>	Corbeau pie	VAP	C	LC	R		
Sturnidae							
<i>Onychognathus fulgidus</i>	Rufipenne de forêt	V	F	LC	R		
<i>Lamprotornis cupreocauda</i>	Choucador à queue bronzée	V	F	NT	R	AO	GC
<i>Lamprotornis purpureus</i>	Choucador pourprée	V	F	LC	R		SG
<i>Lamprotornis splendidus</i>	Choucador splendide	VP	C	LC	R		
<i>Cinnyricinclus leucogaster</i>	Spréo améthyste	V	C	LC	M		
Passeridae							
<i>Passer griseus</i>	Moineau gris	VAP	C	LC	R		
Ploceidae							
<i>Malimbus scutatus</i>	Malimbe à queue rouge	V	C	LC	R	AO	GC
<i>Malimbus malimbicus</i>	Malimbe huppé	V	U	LC	R		GC
<i>Malimbus nitens</i>	Malimbe à bec bleu	V	U	LC	R		GC
<i>Malimbus rubricollis</i>	Malimbe à tête rouge	V	F	LC	R		GC
<i>Ploceus nigricollis</i>	Tisserin à cou noir	V	F	LC	R		
<i>Ploceus aurantius</i>	Tisserin orangé	V	C	LC	R		GC
<i>Ploceus nigerrimus</i>	Tisserin noir	V	C	LC	R		GC
<i>Ploceus cucullatus</i>	Tisserin gendarme	VAP	C	LC	R		
<i>Ploceus tricolor</i>	Tisserin tricolore	V	F	LC	R		GC
<i>Euplectes hordeaceus</i>	Euplecte monseigneur	V	F	LC	R		
<i>Euplectes afer</i>	Euplecte vorabé	V	F	LC	R		
Estrildidae							
<i>Nigrita canicapillus</i>	Nigrette à calotte grise	VAE	C	LC	R		
<i>Nigrita bicolor</i>	Nigrette à ventre roux	V	C	LC	R		GC
<i>Nigrita fusconotus</i>	Nigrette à ventre blanc	V	F	LC	R		GC
<i>Estrilda melpoda</i>	Astrild à joues oranges	V	C	LC	R		

<i>Spermophaga haematina</i>	Sénégal sanguin	VP	F	LC	R	GC
<i>Pyrenestes sanguineus</i>	Pyreneste gros-bec	V	F	LC	R	GC
<i>Spermestes cucullatus</i>	Capucin nonnette	VP	C	LC	R	
<i>Spermestes bicolor</i>	Capucin bicolore	V	C	LC	R	
<i>Spermestes fringilloides</i>	Capucin pie	V	F	LC	R	
Viduidae						
<i>Vidua macroura</i>	Veuve dominicaine	VP	C	LC	R	

Les différentes abréviations se définissent comme suit : « Obs. » indique le type d'observation : V = identifiée par la vue ; A = identifiée par audition ; P = photographiée ; J = capturée au filet japonais, E = chant ou cris enregistré. La colonne « Ab. » indique les catégories abondance : C = Commune: observée quotidiennement, seule ou en nombre conséquent ; F = Assez commune: observée presque chaque jour ; U = Peu commune: irrégulièrement observée et pas tous les jours ; Ra = Rare: rarement observée, une ou deux observations d'individus solitaires. La colonne « Cons. » indique le statut de conservation de l'espèce selon BirdLife International : EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi-menacé ; LC = Préoccupation mineure; DD = Insuffisamment documenté. La colonne « Migr. » indique le Statut biogéographique ou migratoire de l'espèce : R = Résident ; M = Migrateur Intra-africain ; P = Migrateur paléarctique. Endémisme: AO = endémique à l'Afrique de l'Ouest. Biome : GC = confinée au biome des forêts guinéo-congolaises ; SG = confinée à la savane soudano-guinéenne.

DISCUSSION

L'importance numérique des oiseaux de la FMTE montre l'intérêt de cet écosystème forestier pour les oiseaux. Ces 274 espèces représentent 36,24% de l'ensemble des espèces d'oiseaux rencontrées en Côte d'Ivoire qui est de 756 (Halle et Bruzon 2006). Cet effectif est relativement élevé compte tenu de la courte période d'étude sur le terrain et en comparaison aux travaux de Kouadio (2006), dans la Forêt Classée de N'ganda-N'ganda (zone marécageuse du sud-est de la Côte d'Ivoire) où 95 espèces d'oiseaux ont été recensées en deux mois.

Avec douze espèces d'oiseaux dont la protection est d'intérêt mondial (BirdLife International, 2010) parmi lesquelles cinq (espèces listées comme étant en danger et vulnérables) sont inscrites sur la Liste Rouge des espèces d'oiseaux menacées, la FMTE mérite une attention particulière car d'autres espèces pourraient être recensées dans les études ultérieures. En effet, excepté le Parc National de Taï et la Réserve de faune du N'zo (ZICO CI 011), la FMTE avec un nombre de huit espèces renferme plus d'espèces à répartition restreinte que les 13 autres ZICO confirmées de la Côte d'Ivoire.

La proportion de 17,51% d'espèces migratrices parmi les espèces recensées apparaît être assez représentative et très

intéressante, étant donné que le pic de la migration des oiseaux se situe autour du mois de janvier en Côte d'Ivoire (Thiollay 1985). Il est presque certain que d'autres espèces d'oiseaux migrateurs auraient été observées dans cette période. Huit des 14 espèces à répartition restreinte (soit 57,14%) recensées en Côte d'Ivoire (Fishpool, 2001; Stattersfield et al., 1998) ont été trouvées dans la FMTE. Ce qui semble être assez représentatif pour cette forêt très peu étendue (en comparaison au Parc National de Taï) et ne possédant pas de statut légal de protection à l'état actuel (Béné et al., 2012). Aussi, avec 110 des 185 (soit 59,46%) espèces d'oiseaux confinées au biome de la forêt Guinéo-Congolaise, la FMTE renferme plus d'espèces que le Parc National d'Azagny (ZICO CI 014) dont la physionomie des habitats lui est semblable. En effet, ce parc ne renferme que 80 espèces d'oiseaux confinées au biome des forêts Guinéo-Congolaises (Lauginie, 2007). Seulement cinq sites en Côte d'Ivoire, classés comme ZICO, ont un nombre plus élevé d'espèces inféodées à un biome que la FMTE : le PN de Taï (157 espèces), le PN du Mont Péko (144), la Forêt de Yapou (135), le PN de la Marahoué (117 espèces) et la Forêt de Classée de Mopri (115 espèces) (Fishpool, 2001).



L'observation de la Chouette-pêcheuse de Bouvier *Scotopelia bouvieri* dans la FMTE, est très remarquable en ce sens qu'à notre connaissance, cette espèce semble être une nouvelle mention pour la Côte d'Ivoire. En effet, cette espèce dont l'aire de répartition connue couvre une bonne partie de l'Afrique centrale (Borrow et Demey, 2001) avait été observée au Nigéria, près de Lagos le long du fleuve Ogwé (Elgood, 1994) et celui d'Oni (Green et al., 2007), faisant de ce pays l'extrême ouest de son aire de répartition. L'observation de cette espèce dans la FMTE apparaît être l'un des résultats les plus plausibles de la présente étude.

La présence de la Chouette-pêcheuse rousse *Scotopelia ussheri*, espèce en danger, endémique en Afrique de l'Ouest (Ahon et Rondeau, 2008; Conway et al., 2010; BirdLife International, 2012), dont l'écologie et la biologie demeurent inconnues (Conway et al., 2010) et surtout rare en zone forestière côtière de Côte d'Ivoire (Ahon, 2010), témoigne davantage que la FMTE est en bon état de conservation. Cela indique que la FMTE représente un refuge pour la faune terrestre en général, et pour les oiseaux en particulier dans cette partie du territoire ivoirien. Aussi, le site dite « Plate-forme : 0519215 N / 0574988 O » de la FMTE, avec, une altitude assez élevée offrant un grand champ visuel d'observation de la FMTE, serait un endroit idéal pour la création d'un « *Bird Watchsite* » pour l'observation des mouvements migratoires des oiseaux en général et des rapaces en particulier, qui survolent cette région en saison favorable.

La présente étude a montré que la FMTE renferme une importante communauté d'oiseaux très diversifiée. En effet, n'ayant pas été explorée dans sa totalité, la FMTE pourrait sans doute abriter d'autres espèces non encore signalées en Côte d'Ivoire. La présence de cette importante communauté d'oiseaux pourrait s'expliquer par le caractère

d'impraticabilité (zone marécageuse et fortement boueuse) de la FMTE. En effet, cette forêt est inondée presque tout au long de l'année et est difficilement accessible, même en saison sèche (Adou, 2007; Béné et al., 2012). Cependant, la FMTE fait l'objet de graves menaces (Béné et al., 2012), notamment le braconnage, l'exploitation forestière, les défrichements, etc.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort que l'avifaune de la FMTE qui était méconnue avant la présente étude, est maintenant connue en partie. Ainsi, avec 274 espèces d'oiseaux, la FMTE renferme une importante communauté d'oiseaux très diversifiée avec des espèces typiquement forestières et migratrices, assez relativement importantes. Aussi, avec 12 espèces incluses dans la liste des espèces dont la protection est d'intérêt mondial, cinq espèces menacées, huit espèces à répartition restreinte, 15 espèces endémiques au bloc forestier de Haute Guinée de l'Afrique de l'Ouest et 110 espèces du biome des forêts guinéo-congolaises, la FMTE se qualifie comme ZICO selon les critères A1, A2 et A3 définis par Fishpool et Evans (2001). Cependant, n'ayant pas été explorée dans sa totalité et les courtes périodes des inventaires, indiquent que la liste des espèces observées ne représente qu'une liste préliminaire de son avifaune. Des études complémentaires sont indispensables afin d'avoir une parfaite connaissance de l'avifaune de la FMTE.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier très sincèrement les responsables du RASAPCI et de SOS-Forêts qui ont mis à notre disposition les moyens nécessaires pour la réalisation de ce travail. Nous remercions également les populations riveraines des villages de Kongodjan, Yao-Akakro et Dohouan, et particulièrement nos guides IBRAHIM

Mamadou MM, AKATIA Kassi (Rasta) et MONAHUE Bahota Jean, pour leurs appuis sans faille apportés dans le cadre de ce travail.

REFERENCES

- Adou YCY. 2007. Mission d'inventaire préliminaire de la faune et de la flore de la Forêt des Marais Tanoé (13-27). Partie II : Inventaire préliminaire de la flore et description de la végétation. Rapport de mission CEPA/RASAP-CI, p. 34.
- Ahon DB. 2010. Peuplement en rapaces de la zone forestière côtière de Côte d'Ivoire : distribution, statut de conservation et sensibilité de la Chouette-pêcheuse rousse *Scotopelia ussheri* (SHARPE, 1871) à la repasse de sa vocalisation. Thèse de Doctorat, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire, p.145.
- Ahon DB, Rondeau G. 2008. Distribution, conservation et réponse à la provocation acoustique de la Chouette-pêcheuse rousse *Scotopelia ussheri* en zone forestière côtière de Côte d'Ivoire. *Malimbus*, **30**: 143-144.
- Béné J-CK, Koné I, Gonédélé Bi, Bitty EA, Ouattara K, Akpatou KB, N'guessan KA, Koffi DA. 2012. The diurnal primate community of the Tanoé Forest: species composition, relative abundance, distribution, polyspecific associations and conservation status. *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, **6**(1): 51-64.
- Bennun L, Howell K. 2004. Les oiseaux. In *La Biodiversité des Forêts d'Afrique : Manuel Pratique de Recensement des Vertébrés*, Bennun L, Davies G, Howell K, Newing H, Linkie M, Clarke J, Devitre D, Devitre R (eds). Earthwatch Institute: Royaume Uni; 135-180.
- BirdLife International. 2010. Threatened Birds of the World. www.birdlife.net.
- BirdLife International. 2012. Species factsheet: *Scotopelia ussheri*. www.birdlife.org (accessed April 2012).
- Borrow N, Demey R. 2001. *Birds of Western Africa*. Christopher Helm: London.
- Chappuis C. 2000. Les oiseaux de l'ouest africain. Sound supplement to *Alauda*. 15 CD-ROM. Société d'Etudes Ornithologiques, Paris.
- Conservation International. 2001. De la forêt à la mer : les liens de la biodiversité de la Guinée au Togo. Priorités scientifiques régionales pour la conservation de la biodiversité. Conservation International, p. 78.
- Conway A, Hernandez S, Carroll JP. 2010. Rufous Fishing Owl *Scotopelia ussheri* camera-trapped at midday near Tiwai Island, Sierra Leone. *Bull. ABC*, **17**: 90-91.
- Demey R, Rainey H. 2005. Inventaire rapide des oiseaux des forêts classées de la Haute Dodo et du Cavally. In *Une Evaluation Biologique de Deux Forêts Classées du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*, Alonso L, Lauginie F, Rondeau G (eds). Bulletin RAP d'Evaluation Rapide 34, Conservation International: Washington, D.C.; 76- 83.
- Elgood JH. 1994. *The Birds of Nigeria: an Annotated Check-list BOU Check-list No.4* (2^{ème} edn). Tring, British Ornithologists' Union.
- Fishpool LDC. 2001. Côte d'Ivoire. In *Important Bird Areas in Africa and Associated Islands: Priority Sites for Conservation*, Fishpool LDC, Evans MI (eds). Pisces Publications: Newbury and BirdLife International: Cambridge, UK; 219-232.
- Furness RW, Greenwood JJD. 1993. *Birds as Monitors of Environmental Change*. Chapman & Hall: London, UK.
- Green AA, Hall P, Leventis AP. 2007. Avifauna of the Omo Forest Reserve, SW Nigeria. *Malimbus*, **29**: 16- 30.
- Halle B, Bruzon V. 2006. Profil Environnemental de la Côte d'Ivoire.

- Rapport final, AGRIFOR Consult, Belgium, p. 128.
- Icbp. 1992. *Putting Biodiversity on the Map: Priority Areas for Global Conservation*. International Council for Bird Preservation: Cambridge, UK.
- Kouadio KP. 2006. Etude du peuplement avifaunique de la forêt classée de N'ganda-N'ganda à Assinie Mafia (sud-est de la Côte d'Ivoire). DEA, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 2-3.
- Lauginie F. 2007. Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire. NEI/Hachette et Afrique Nature, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 668.
- Myers N, Mittermeier RA, Mittermeier CG, Fonseca GAB, Kent J. 2000. Biodiversity hotspots for conservation priorities. *Nature*, **403**: 853–858.
- Stattersfield AJ, Crosby MJ, Long AJ, Wege DC. 1998. *Endemic Bird Areas of the World: Priorities for Biodiversity Conservation* No 7. BirdLife International: Cambridge, UK.; p. 846.
- Thiollay JM. 1985. The birds of Ivory Coast: status and distribution. *Malimbus*, **7**: 1-59.
- Thirgood SJ, Heath MF. 1994. Global patterns of endemism and the conservation of biodiversity. In *Systematic and Conservation Evaluation*, Forey PL, Humphries CJ, Vane-Wright RL (eds). Clarendon Press: Oxford, UK; 207–227.